GASTROSOCIAL

Numéro de décompte :

GastroSocial
Team GastroSocial@net
Postfach 2304
5001 Aarau

Inscription au programme des salaires miruSocial

Comment avez-vous entendu parler de notre programme des salaires ?

- ☐ Dossier publicitaire de GastroSocial
- ☐ Site web de GastroSocial ou de miruSocial
- ☐ Association cantonale de GastroSuisse
- ☐ Réviseur de la Caisse de compensation GastroSocial, Nom : _____
- ☐ Gastroconsult SA, Filiale : _____
- ☐ SWICA, Nom du conseiller à la clientèle : _____
- ☐ Cours Gastro ☐ Annonce ☐ Publication ☐ Salon : _____
- ☐ Recommandé par : _____
- ☐ Mirus Software AG — Êtes-vous déjà client de Mirus ? ☐ Oui ☐ Non
- ☐ Autres : _____

Liste de contrôle

Formulaires à remplir/à signer

- ☐ Contrat produit du programme des salaires miruSocial
- ☐ Demande d'accès aux produits en ligne de GastroSocial

Utilisateurs supplémentaires

Il est possible de demander l'accès pour un utilisateur supplémentaire en nous faisant parvenir le formulaire « Demande d'accès aux produits en ligne GastroSocial » ainsi qu'une copie de pièce d'identité valide.

Signatures/annexes

- ☐ Contrat produit du programme des salaires miruSocial
- ☐ Copie de la PostFinance Card ou de la carte de compte bancaire avec le lieu de la succursale-filiale
- ☐ Copies des profils d'assurance LAA et IJM (ELM) (si l'assureur n'est pas SWICA)
- ☐ Copie valide de la carte d'identité utilisateur
- ☐ Copie d'une pièce d'identité valide (passeport ou pièce d'identité) des soussignés ayants droit conformément au registre du commerce (dans la mesure où ils ne sont pas identiques aux utilisateurs)
- ☐ Demande d'accès aux produits en ligne de GastroSocial

À renvoyer à l'adresse ci-dessus.

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GASTROSOCIAL

Contrat produit du programme des salaires miruSocial

Entre : GastroSocial, Aarau
et : Le contractant mentionné ci-dessous à la rubrique « Indications sur l'établissement »
Produit : Utilisation du programme des salaires miruSocial

- ☐ Version « basic » — Version standard
- ☐ Version « extra » — Version « basic » avec gestion des documents
- ☐ Version « total » — Version « extra » avec en plus la planification de l'affectation du personnel

Êtes-vous un client fiduciaire de Gastroconsult SA ?

☐ Oui Siège : _____ Personne de contact : _____

☐ Non

Indications sur l'établissement

Numéro de décompte : ___ . ___ . ___

Nom de l'établissement : _____

Nom de l'entreprise, Propriétaire : _____

Rue, Numéro : _____

NPA, Localité : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____

Nombre approximatif de décomptes de salaires par mois : ☐ 1 – 5 ☐ 6 – 10 ☐ 11 – 15 ☐ 16 – 25 ☐ 26 – 35

Numéro d'employeur/DPI à l'office de l'impôt à la source

Merci d'indiquer tous les cantons pour lesquels vous calculez l'impôt à la source (veuillez mentionner également le numéro reg./DPI/PID) :

Canton	1.	2.	3.	4.	5.
Numéro reg./DPI/PID					
Canton	6.	7.	8.	9.	10.
Numéro reg./DPI/PID					

Données destinées à l'Office fédéral de la statistique (enquête sur la structure des salaires)

Si vous souhaitez préparer des données de l'établissement pour l'enquête de l'Office fédéral de la statistique (enquête sur la structure des salaires), veuillez nous indiquer le numéro REE qui vous a été attribué par la Confédération :

_____

Si votre établissement a été choisi par la Confédération pour cette enquête, vous pouvez, après la réception du questionnaire sur papier, demander un numéro REE à l'office compétent pour permettre l'identification lors de la transmission électronique des informations.

L'établissement est-il soumis à la CCNT pour les hôtels, restaurants et cafés ?

☐ Oui

☐ Non autre CCN ou convention collective : _____

Heures de travail hebdomadaires :

☐ 42 heures (standard) ☐ 43.5 heures (standard) ☐ 45 heures (petit établissement)

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GASTROSOCIAL

Paiement du salaire
(joindre une copie de la PostFinance Card ou carte bancaire)

☐ ISO 20022 (Poste/Banque) Numéro de compte IBAN : _____

Nom de l'établissement financier : _____

NPA, localité de l'établissement financier : _____

☐ manuellement

1er période de décompte des salaires
Je souhaite le programme des salaires GastroSocial@net au :

☐ 1er janvier rétroactivement, veuillez tenir compte du fait qu'une affiliation à partir du 30.06 implique un important travail de saisie et ne peut être accordée que dans des cas exceptionnels.

☐ 1er janvier de l'année à venir

☐ Début de l'exploitation : _____ (mois/année)

Indications sur le gestionnaire

Gestionnaire, Téléphone, E-Mail : _____

Accidents professionnels/Accidents non-professionnels (LAA)
Êtes-vous assuré(e) auprès de SWICA Organisation de santé ?

☐ Oui (pas d'autres indications LAA nécessaires)

☐ Non **(compléter les points ci-après et joindre le profil d'assurance)**

Prestataire : _____

Numéro de contrat : _____

Montant du taux de la prime (ANP) : _____ %

Montant du taux de la prime (AP) : _____ %

Avez-vous une assurance complémentaire (LAA) ?

☐ Non

☐ Oui

☐ SWICA (pas d'autres indications complément LAA nécessaires)

☐ autres **(joindre le profil d'assurance)**

Montant du taux de la prime : _____ %

Part employeur : _____ %

Indemnités journalières maladie
Êtes-vous assuré(e) auprès de SWICA Organisation de santé ?

☐ Oui (pas d'autres indications IJM nécessaires)

☐ Non **(compléter les points ci-après et joindre le profil d'assurance)**

Prestataire : _____

Numéro de contrat : _____

Limite annuelle (salaire assuré max. par collaborateur) : _____ CHF

Montant du taux de la prime hommes : _____ %

Montant du taux de la prime femmes : _____ %

Part employeur (au moins 50 %) : _____ %

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GASTROSOCIAL

Remarque pour les établissements AVS avec des périodes sans salaires/décompte d'acompte

Affiliez-vous des établissements AVS avec des périodes sans salaires/décompte d'acompte (trimestres ou mois sans salaires) à la caisse de compensation ?

☐ Oui. Durant l'année d'utilisation en cours, veuillez envoyer chaque mois les masses salariales manuellement sur la plateforme miruSocial, en vous rendant à la rubrique « Évaluation » > « Assurances » en précisant le numéro de décompte, à l'adresse E-Mail suivante : beitraegeak@gastrosocial.ch

En signant ce contrat produit, vous acceptez qu'au 1er janvier votre établissement soit converti en un établissement ouvert toute l'année avec facturation mensuelle sur la base de la masse salariale déclarée. GastroSocial facture les cotisations immédiatement après la transmission de la masse salariale. La facture est disponible directement après la transmission de la masse salariale AVS via l'interface mirusConnect.

Important : Veuillez tenir compte du fait qu'à partir de la prochaine année civile les cotisations facturées doivent être réglées à GastroSocial jusqu'au 10 du mois suivant de la période salariale décomptée qui suit.

☐ Non

Remarque pour les établissements dont la masse salariale annuelle soumise à l'AVS est inférieure à CHF 200 000.–

Comment souhaitez-vous recevoir à l'avenir les factures d'acomptes de la Caisse de compensation GastroSocial ?

☐ Je souhaite continuer à régler les décomptes d'acompte AVS **chaque trimestre.** Vous utilisez durablement les prestations de services électroniques sans le rapprochement mensuel des masses salariales AVS.

À l'avenir, veuillez envoyer dans miruSocial une variation de la masse salariale de plus de 10 % au moyen des annonces électroniques.

☐ Je souhaite régler les décomptes d'acompte AVS au 1er janvier de l'année suivante **chaque mois.** En signant ce contrat produit, vous acceptez que votre établissement soit converti au 1er janvier en un établissement ouvert toute l'année avec facturation mensuelle de l'acompte.

Pour l'année d'utilisation en cours de miruSocial, veuillez nous annoncer toute variation de plus de 10 % la masse salariale annuelle au moyen des annonces électroniques. À partir de l'année suivante, cette opération se déroulera par le biais de miruSocial.

Les prestations de services électroniques souhaitées seront activées au 1er janvier de l'année suivante.

Remarque destinée aux clients de la caisse de pension avec décompte trimestriel

En cas de passage à miruSocial, le décompte des cotisations devient mensuel à partir de la mise en service de l'interface.

Remarques pour les utilisateurs de PartnerWeb-Connect

Si vous utilisiez PartnerWeb-Connect jusqu'à présent, ce programme sera désactivé pour tous les utilisateurs lors de l'activation de miruSocial. L'annonce des départs et des arrivées de vos employés se fera à l'avenir via la nouvelle interface. La mise hors service de PartnerWeb-Connect peut, suite aux travaux d'installation, avoir lieu quelque temps avant la date de mise en ligne ou de formation.

Remarques concernant le changement de forme juridique et le changement d'établissement

En raison de dispositions légales, l'ancienne forme juridique/l'ancien établissement doit obligatoirement être fermé(e) à la date du changement de société/du changement d'établissement (13ème salaire mensuel et soldes versés), et la nouvelle société/le nouvel établissement doit être rouvert(e) à la date d'entrée en vigueur. Les périodes comptabilisées en trop sous l'ancienne forme juridique/l'ancien établissement doivent obligatoirement être ressaies sous la nouvelle forme juridique/le nouvel établissement. Les changements de forme juridique et le changement d'établissement sont à déclarer suffisamment tôt et de façon proactive. Cela génère des coûts qui sont calculés selon la charge de travail. Ces frais augmentent en cas de retard dans les déclarations de changement.

Heures supplémentaires/Travail supplémentaire version total

Je confirme que le travail supplémentaire au sein de l'établissement est compensé (conformément aux directives contractuelles GastroSuisse) et opte pour le décompte des

☐ heures supplémentaires/du temps de travail supplémentaire sans le 13e salaire (standard, en cas de versement irrégulier).

☐ heures supplémentaires/travail supplémentaire avec 13e salaire (en cas de versement régulier).

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GASTROSOCIAL

Je soussigné(e) confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications fournies et j'accepte les « Conditions générales d'affaires concernant l'utilisation des produits en ligne de la Caisse de pension et de compensation GastroSocial (CGA) », disponibles sur les sites web gastrosocial.ch et mirusocial.ch.

Lieu et date

Signature(s) de la/des personne(s) autorisée(s) à signer

Signature GastroSocial

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GastroSocial
Buchserstrasse 1 | Postfach | 5001 Aarau | T 062 837 71 71
info@gastrosocial.ch | gastrosocial.ch

GASTROSOCIAL

Demande d'accès aux produits en ligne de GastroSocial

☐ nouvel utilisateur ☐ changement de collaborateur

Demandeur/Utilisateur

Nom de l'entreprise :

Nom, Prénom : Date de naissance :

E-Mail personnel : Nationalité :

Numéro de passeport/carte d'identité : Lieu de naissance/d'origine :

Numéro de téléphone mobile :

La copie d'une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité) de l'utilisateur ayant droit et de la (des) personne(s) autorisée(s) à signer [autre(s) que l'utilisateur] doit impérativement être jointe !

Souhait d'une formation supplémentaire (après mise en service réussie) ?

Possible uniquement en cas d'utilisateur supplémentaire ou de changement de collaborateur pour les programmes des salaires (prix conformément aux CGA sur les sites web gastrosocial.ch et mirusocial.ch).

☐ Oui

☐ Non. Nous attirons votre attention sur le fait que, en cas de non-participation à une formation, les éventuelles corrections apportées pour cause d'utilisation inappropriée (conformément aux « Conditions générales d'affaires concernant l'utilisation des produits en ligne de la Caisse de compensation et de la Caisse de pension GastroSocial (CGA) ») ne font pas partie intégrante des heures de support convenues et que la correction est facturée intégralement au taux horaire en vigueur.

Entreprise

Numéro de décompte :

Nom de l'entreprise :

NPA, Localité : Téléphone :

Personne(s) autorisée(s) à signer selon l'extrait du RC

Nom, Prénom : Nom, Prénom :

Toutes les données sont conservées de manière strictement confidentielle et sous clé, dans le respect de la loi sur la protection des données.

Autorisation d'accès

Par la signature de la personne autorisée à signer, le demandeur/l'utilisateur est autorisé à consulter tous les renseignements ou documents concernant la personne autorisée à signer ou son entreprise dans le cadre des produits en ligne électroniques convenus de GastroSocial ainsi qu'à procéder aux saisies et mutations concernant la personne autorisée à signer ou son entreprise dans le programme des salaires miruSocial.

Dispositions du contrat

En signant ce document, le demandeur/l'utilisateur ainsi que la/les personne(s) autorisée(s) à signer selon l'extrait du RC acceptent les « Conditions générales d'affaires concernant l'utilisation des produits en ligne de la Caisse de compensation et de la Caisse de pension GastroSocial (CGA) », qui se trouvent sur les sites web gastrosocial.ch et mirusocial.ch.

Lieu et date **Signature du demandeur/de l'utilisateur**

Lieu et date **Signature(s) de la/des personne(s) autorisée(s) à signer**

MIR | 7803-dt | 1024 | ISO 9001 | GoodPriv@cy

GastroSocial
Buchserstrasse 1 | Postfach | 5001 Aarau | T 062 837 71 71
info@gastrosocial.ch | gastrosocial.ch